



# NUMAD 2018

## Autorisation de droit à l'image

---

### Protection Civile du Droit à l'Honneur, à l'Intimité Personnelle et Familiale, et à l'image

En application des articles 2.2 et 3.1 de la Loi Organique 1/1982, du 5 mai sur la Protection Civile du Droit à l'Honneur, à l'Intimité Personnelle et Familiale et, à l'image, l'élève mineur

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

ÉTABLISSEMENT :

et son représentant légal

.....  
autorisent et consentent expressément le droit d'utilisation de l'image de l'élève mineur cité ci-dessus pour son usage, dans le cadre du projet pédagogique NUMAD, sur tous supports - parmi eux : site internet du lycée ([www.lfmadrid.net](http://www.lfmadrid.net)), site internet de l'AEFE ([www.aefe.fr](http://www.aefe.fr)) et documents associés à l'événement (plaquette, journal NUMAD, vidéo, diaporama...).

Nous vous précisons :

- que la publication ou la diffusion de l'image de votre enfant, ainsi que les légendes ou les commentaires accompagnant cette publication ou cette diffusion, ne pourront en aucun cas porter atteinte à la dignité, à la vie privée et à la réputation de votre enfant.

- que la présente autorisation est consentie à titre gratuit.

J'autorise le Lycée Français de Madrid à photographier et/ou filmer mon enfant dans le cadre du projet pédagogique NUMAD selon les utilisations précisées ci-dessus :

NON

OUI

Date et signature du représentant légal Date et signature de l'élève (s'il a 14 ans ou plus):